



Le 1^{er} juin 2020

Objet : Huitième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Permettez-nous de vous faire part de plusieurs nouvelles ainsi que d'un commentaire au sujet du rapport des militaires rendu public dernièrement sur cinq foyers de soins de longue durée de l'Ontario. Ce rapport a mis en évidence de graves problèmes liés à la prévention des infections, à la sécurité, à la dotation en personnel et au niveau de soins. Comme vous, nous trouvons les détails de ces cas extrêmement troublants et inquiétants. Nous sommes vraiment navrés pour les personnes qui sont aux prises avec ces circonstances horribles.

Au Manoir des pionniers, nous continuons à travailler sans relâche pour assurer à votre proche l'accès aux meilleurs soins possible tandis que nous faisons de notre mieux pour maîtriser la pandémie qui sévit actuellement. Nous sommes heureux de vous informer qu'à l'heure actuelle, il n'y a aucun cas positif de COVID-19 dans le foyer. De plus, nous surveillons chaque jour les effectifs dans toutes les sections du foyer et ceux-ci demeurent constants.

Pour donner suite à une communication précédente du foyer concernant les articles non essentiels qui peuvent être déposés pour les résidents, nous venons d'élargir la liste pour y inclure tous les articles non périssables. Malheureusement, nous ne pouvons pas accepter les articles périssables comme les aliments frais, les pâtisseries ou les fleurs, car nous ne pouvons pas les nettoyer. Tous les articles qui sont déposés resteront dans les bacs pendant 72 heures, après quoi nous les essuierons avant de les livrer aux résidents. Les nouveaux vêtements non étiquetés seront entreposés pendant 72 heures, après quoi nous les ferons étiqueter et laver avant de les livrer aux résidents.

Sachez que, pour le moment, nous ne sommes pas en mesure d'assouplir la restriction visant la commande de nourriture par les résidents et le personnel et la livraison de cette nourriture à l'entrée principale du foyer. Nous continuerons à évaluer la possibilité de livraison de nourriture et nous vous en informerons lorsque nous pourrons lever cette restriction.

Par ailleurs, nous sommes ravis de vous annoncer que, à compter du 6 juin, les familles et les amis pourront organiser des visites sociales de 15 minutes à la fenêtre de leurs proches. Toutes les visites doivent être prévues d'avance; il suffit d'envoyer un courriel à pmcommunications@greatersudbury.ca. Pour s'assurer d'avoir une place à l'horaire pour une visite de fin de semaine, il faut en faire la demande une semaine à l'avance. Si le résident a une fenêtre d'accès sécuritaire dans sa chambre au rez-de-chaussée, la visite aura lieu à cet endroit. Autrement, la visite aura lieu dans une aire commune où il y a une fenêtre (p. ex. un balcon). Pour faciliter la communication entre les résidents du rez-de-chaussée et leurs visiteurs à la fenêtre, la fenêtre sera ouverte. Pour protéger ces résidents, les visiteurs doivent porter un masque si la fenêtre est ouverte. Nous encourageons tous les autres visiteurs à porter un masque; ces personnes pourront se tenir à deux mètres de l'immeuble. Il y aura une ligne de démarcation de deux mètres autour de l'immeuble près des chambres au premier étage, et les fenêtres pourront rester ouvertes si les consignes de la santé publique concernant l'éloignement physique sont respectées. Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de permettre les visites à la fenêtre à l'entrée principale, aux portes du Lodge, dans les cours ou dans l'abri pour fumeurs. Conformément aux directives du médecin-hygiéniste en chef, nous n'autorisons aucune visite sociale dans les parcs de stationnement du foyer. Dans l'intérêt du maintien du bien-être des résidents et des visites sociales, nous espérons que tout le monde respectera les lignes directrices susmentionnées.

Le personnel de l'enrichissement de la vie continue à faciliter les visites virtuelles de 15 minutes au moyen de tablettes afin de garder les résidents en contact avec leur famille. Nous vous rappelons que les appels doivent être prévus d'avance et coordonnés par l'entremise de Lydia Shea-Allard; il suffit d'envoyer un courriel à pmcommunications@greatersudbury.ca. Nous vous demandons de ne pas poser de questions personnelles sur la santé pendant les visites virtuelles ou à la fenêtre, car les membres du personnel qui s'occupent de ces visites n'ont pas l'autorisation de fournir de tels renseignements. Si vous avez des questions au sujet de votre proche, communiquez avec le membre du personnel autorisé de la section où réside votre proche.

Étant donné que les coiffeuses habituelles du Manoir des pionniers ne peuvent pas fournir leurs services en raison des restrictions concernant les visiteurs, nous avons mis en place une solution temporaire. Le foyer compte parmi son personnel plusieurs personnes qui peuvent faire une simple coupe de cheveux et qui sont prêtes à offrir ce service aux résidents qui le demandent. À compter du 8 juin, les résidents pourront se faire couper les cheveux gratuitement, soit dans leur chambre ou dans une aire commune de leur section. Ce service comprendra seulement le mouillage des cheveux (on vaporisera de l'eau sur les cheveux) et une coupe de base aux ciseaux (on pourra utiliser le rasoir électrique sur demande). Les autres services, notamment les colorations, les permanentes, le lavage et la mise en plis ou le séchage, ne sont pas offerts pour le moment. Si vous voulez que votre proche se fasse couper les cheveux, envoyez au foyer votre consentement par écrit à ce service au moyen d'un courriel à pmcommunications@greatersudbury.ca. Conformément au programme de prévention et de contrôle des infections, nous ne pouvons pas répondre à cette demande dans le cas des résidents qui présentent des symptômes ou qui sont en isolement pour les protéger contre la transmission par gouttelettes.

Notez que si jamais une éclosion se déclarait au foyer, nous suspendrions les visites à la fenêtre, les services de coupe de cheveux et le dépôt d'articles non essentiels afin de protéger la santé et la sécurité des résidents et des membres du personnel. Les renseignements fournis précédemment sont conformes aux documents d'orientation actuels du Ministère. Ils peuvent changer à mesure que les directives sont mises à jour en fonction de l'évolution de la situation.

Nous aimerions remercier les membres du personnel et nos partenaires du système de santé de leur dévouement inlassable et des efforts qu'ils déploient dans les circonstances difficiles que nous connaissons depuis plusieurs mois. Nous sommes également reconnaissants aux familles de leur appui continu et de leur respect des mesures de précaution en place. La sécurité et le bien-être des résidents et des employés demeurent notre priorité absolue et nous vous assurons que nous continuerons à faire tout ce que nous pouvons pour fournir à votre proche les meilleurs soins possible.

Enfin, nous vous remercions une fois de plus de votre patience. Si vous avez des questions, nous vous encourageons à communiquer directement avec nous à pmcommunications@greatersudbury.ca.

Salutations distinguées,



Aaron Archibald
Directeur



Glenda Gauthier
Gestionnaire des soins aux résidents



D^r Maurice St. Martin
Directeur médical

c. c. Conseiller René Lapierre, président du Comité des services communautaires
Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire
Dianna Foster et Terry Martyn – Conseil des familles
Patricia Martyn – Conseil des résidents